

LA MAISON DU TOURNANT INC.

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

LA MAISON DU TOURNANT INC.

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Maison du Tournant inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Maison du Tournant inc. (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, La Maison du Tournant inc. tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de La Maison du Tournant inc. et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons et d'activités, à l'excédent des produits sur les charges et aux flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, à l'actif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, et à l'actif net au 31 mars 2019, au 31 mars et au 1er avril 2018 et au 1er avril 2017. Nous avons également exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lac-Etchemin (Québec)
Le 5 juin 2019

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111747



LA MAISON DU TOURNANT INC.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Subventions - CISSS CA		
Mission globale	292 516 \$	287 911 \$
Subventions à l'emploi	12 351	14 428
Support CISSS CA - programme DI-DP-TSA	24 174	26 357
Subventions répit autisme	36 777	38 041
Contrats de service	868	950
Participations des usagers	142 167	144 282
Dons	9 179	17 980
Location de véhicule	164	216
Intérêts	330	261
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	22 552	19 860
	541 078	550 286
Charges		
Salaires et avantages sociaux	380 359	363 456
Formation	44	1 005
Nourriture, traiteurs et pharmacie	37 004	35 170
Entretien et réparations des locaux	24 205	29 493
Énergie	9 547	10 926
Entretien de l'équipement	9 420	12 769
Loisirs et activités	12 865	15 223
Déplacements	4 737	6 252
Matériel roulant		
Entretien et réparation	1 419	3 875
Assurances	1 721	1 488
Immatriculation	532	600
Publicité	438	1 591
Papeterie	2 688	2 951
Télécommunications	4 081	4 536
Cotisations et frais d'assemblée annuelle	448	313
Assurances	9 294	9 100
Taxes foncières	7 304	1 891
Honoraires professionnels	12 199	11 795
Frais bancaires	507	706
Amortissement		
Immeuble	7 644	7 644
Stationnement	324	320
Améliorations locatives	4 500	4 495
Matériel roulant	4 392	4 388
Équipement	11 745	4 026
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(250)	-
	547 167	534 013
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 089) \$	16 273 \$

LA MAISON DU TOURNANT INC.

État de l'évolution de l'actif net Exercice terminé le 31 mars 2019

	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2019 Total	2018 Total
Solde au début de l'exercice	153 350 \$	22 081 \$	175 431 \$	159 158 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 803)	(286)	(6 089)	16 273
Investissement en immobilisations	(250)	250	-	-
Solde à la fin de l'exercice	147 297 \$	22 045 \$	169 342 \$	175 431 \$

LA MAISON DU TOURNANT INC.

État de la situation financière

31 mars 2019

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	37 410 \$	37 348 \$
Débiteurs	7 917	12 713
Subventions à recevoir	-	4 283
Frais payés d'avance	2 623	875
	<u>47 950</u>	<u>55 219</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	269 242	281 701
	<u>317 192 \$</u>	<u>336 920 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	24 666 \$	28 138 \$
Produits reportés	1 239	5 000
	<u>25 905</u>	<u>33 138</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 6)	121 945	128 351
	<u>147 850</u>	<u>161 489</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	147 297	153 350
Non affecté	22 045	22 081
	<u>169 342</u>	<u>175 431</u>
	<u>317 192 \$</u>	<u>336 920 \$</u>

Au nom du conseil,

 administrateur

 administrateur

LA MAISON DU TOURNANT INC.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(6 089) \$	16 273 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	28 605	20 873
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(250)	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(22 552)	(19 860)
	(286)	17 286
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement		
Débiteurs	4 796	(1 983)
Subventions à recevoir	4 283	2 479
Frais payés d'avance	(1 748)	409
Créditeurs	(3 472)	(957)
Produits reportés	(3 761)	(15 000)
	(188)	2 234
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 146)	(43 945)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	250	-
	(15 896)	(43 945)
Activités de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(17)
Encaissement d'apports afférents aux immobilisations corporelles	16 146	34 000
	16 146	33 983
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	62	(7 728)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	37 348	45 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	37 410 \$	37 348 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LA MAISON DU TOURNANT INC.

Notes complémentaires

31 mars 2019

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il offre aux personnes handicapées des régions des Etchemins et de la Beauce, des services de répit et d'hébergement qui incluent des activités connexes de loisirs telles que voyages et camp de vacances.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie des immobilisations et le recouvrement des débiteurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

LA MAISON DU TOURNANT INC.

Notes complémentaires

31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Éléments d'actif	Périodes
Immeuble	28 ans
Matériel roulant	8 ans
Équipement	5 ans
Améliorations locatives	5 et 15 ans
Stationnement	10 ans

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constatés à titre de produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Participations des usagers

Les participations des usagers sont constatées aux produits lorsque le service est rendu.

Dons

Les revenus de dons des partenaires sont constatés à titre de produits lorsque le don est effectué.

LA MAISON DU TOURNANT INC.

Notes complémentaires

31 mars 2019

3. Immobilisations corporelles

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	25 779 \$	- \$	25 779 \$	25 779 \$
Immeuble	191 124	55 670	135 454	143 098
Matériel roulant	35 100	27 550	7 550	11 942
Équipement	132 536	89 198	43 338	38 937
Améliorations locatives	67 441	12 554	54 887	59 387
Stationnement	3 198	964	2 234	2 558
	455 178 \$	185 936 \$	269 242 \$	281 701 \$

4. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux de 9,45 %, sans garantie.

5. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs	7 128 \$	10 957 \$
Salaires et vacances	11 265	10 940
Sommes à remettre à l'État		
Dédutions à la source et charges sociales	6 273	6 241
	24 666 \$	28 138 \$

6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés ayant servi à effectuer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	128 351 \$	114 211 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	16 146	34 000
Montant amorti dans les résultats	(22 552)	(19 860)
Solde à la fin de l'exercice	121 945 \$	128 351 \$

LA MAISON DU TOURNANT INC.

Notes complémentaires

31 mars 2019

7. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses crédateurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.